

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**TUNISIE: L'OMCT appelle les dirigeants tunisiens à montrer des signaux concrets pour prévenir la torture et mettre fin à l'impunité**

**(Tunis, le 6 novembre 2015) – L'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) a exprimé aujourd'hui son inquiétude face à la persistance des pratiques de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants en Tunisie. L'OMCT appelle les autorités à poursuivre les auteurs de ce crime et à assister les victimes et leurs familles dans leur réhabilitation intégrale.**

L'OMCT s'est dite lors d'une conférence de presse tenue aujourd'hui qu'elle est préoccupée par le recours à la torture et aux mauvais traitements de la part des agents de l'Etat, par les nombreuses allégations de morts suspectes, par l'inefficacité de la justice ainsi que par la persistance de l'impunité.

Au vu de ce constat, l'OMCT a décidé de confier une mission à une délégation de haut-niveau en Tunisie, conduite par son vice-président, M. Dick Marty, ancien procureur général en Suisse. La délégation a partagé avec les dirigeants tunisiens ses observations et son expérience, et les a exhorté à mettre en œuvre les réformes nécessaires.

«L'objectif réaliste et recherché est d'interdire le recours à la torture et aux mauvais traitements à travers la conviction que doivent acquérir les fonctionnaires chargés d'appliquer la loi, que tout acte de torture sera puni», a constaté M. Mokhtar Trifi, membre du conseil exécutif de l'OMCT.

Les observations présentées lors de la conférence sont, entre autre, tirées de l'expérience sur terrain du programme SANAD<sup>1</sup> d'assistance directe aux victimes de torture et des mauvais traitements, dont le rapport d'activité a été présenté à l'occasion. Le rapport soulève les défis,

- l'absence de mécanismes de protection pendant la période de la garde-à-vue,
- les représailles contre les plaignants ou leurs familles,
- la lenteur des procédures juridiques.

« La crédibilité de l'Etat, le sérieux des procédures appliquées et la confiance des citoyens tunisiens dans les institutions sont le fondement et la garantie de la démocratie » a conclu M. Dick Marty.

L'OMCT appelle les dirigeants tunisiens à traduire leur volonté politique en actions pour prévenir la torture et les mauvais traitements, et en particulier à prendre des mesures concrètes, efficaces et publiques pour que des investigations sérieuses et transparentes soient menées dans des délais raisonnables afin que les auteurs présumés d'actes de torture soient traduits en justice et que les victimes obtiennent réparation.

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

Halim Meddeb (hm@omct.org), Conseiller juridique de l'OMCT, 23 660 689

Hend Khechine (hk@omct.org), Chef de projet SANAD, 24 666 356

---

<sup>1</sup> Les centres de conseil SANAD sont situés au Kef et à Sidi Bouzid. Ils accueillent et accompagnent des victimes et leurs familles de partout en Tunisie à travers l'aide légale et l'assistance socio-médicale en coopération avec les partenaires de la société civile et des services publics.